

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 FEVRIER 2020.**

Étaient présents : Mme HURLIN Cathia, Mrs BIZZARRI Pascal, CUCHE Sébastien, HOFF Jean-Pierre, MATHIEU Dominique, DEBRIN Jean-Luc, et FISCHER Didier représentant la majorité des membres en exercice.

Membres absents excusés : Mr ZANGA Frédéric.

Membres absents : Mr DEPAOLIS Sylvio.

Délibération N° 2020-001

Approbation du compte de gestion COMMUNE 2019.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2019 du budget COMMUNE présenté par Mme BIENTZ Christine, Receveur Municipal, sans observation, ni réserve.

Délibération N° 2020-002

Vote du compte administratif COMMUNE 2019.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget commune présenté par Monsieur BIZZARRI Pascal, 1^{er} Adjoint au Maire et arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 134 812.45 €

Recettes : 226 885.36 €

Excédent de 92 072.91 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 39 010.06 €

Recettes : 51 433.98 €.

Excédent de 12 423.92 €.

EXCEDENT DE CLOTURE : 104 496.83 €

Délibération N° 2020-003

Approbation du compte de gestion EAU 2019.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2019 du budget EAU présenté par Mme BIENTZ Christine, Receveur Municipal, sans observation, ni réserve.

Délibération N° 2020-004

Vote du compte administratif EAU 2019.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget EAU présenté par Monsieur BIZZARRI Pascal, 1^{er} Adjoint au Maire et arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 13 545.13 €

Recettes : 30 721.96 €

Excédent de 17 176.83 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 10 834.52 €

Recettes : 27 619.52 €.

Excédent de 16 784.99 €.

EXCEDENT DE CLOTURE : 33 961.82 €

DIVERS ET INFORMATIONS

- Mise en place de la garde du scrutin.
- Etats des lieux de la tempête :
Le Maire présente les devis ainsi que les montants des franchises de l'assureur CIADE.
- Le Maire informe l'assemblée au sujet des travaux du ruisseau St Jean. Prolongation de 150 m après le pont du Moulin d'Envie.
- Le conseil municipal prend connaissance du devis estimatif de travaux de réparation de la voirie sur la voie communales « Chemin du bois » ainsi que celle reliant le village de Puzieux.

Craincourt, le 9 mars 2020.



Le Maire :
Didier FISCHER